

Féliciter les non musulmans à l'occasion de leurs fêtes

حكم تهنئة الكفار بأعيادهم

[français - French - فرنسي]

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine

محمد بن صالح العثيمين

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1434

IslamHouse.com



Féliciter les non musulmans à l'occasion de leurs fêtes

Féliciter les non musulmans à l'occasion de leurs fêtes.

Louanges à Allah

Féliciter les infidèles à l'occasion du Noël ou d'autres fêtes propres à eux est prohibé à l'unanimité, d'après ce qu'Ibn la Qayyim rapporte dans son livre intitulé Ahkaam dhimmiina où il dit : « Quant aux félicitations présentées dans le cadre de l'exercice de cultes propres aux infidèles elles sont unanimement prohibées. Il s'agit, par exemple, de les féliciter pour leurs fêtes et pour leur jeûne en disant « bonne fête » ou « joyeuse fête » ou d'autres expressions semblables. Si l'auteur de telles expressions ne tombe pas lui-même dans l'infidélité, il commet un acte interdit au même titre que la présentation de félicitations à quelqu'un qui se prosterne devant une croix. C'est même plus grave aux yeux d'Allah et plus détestables que de féliciter quelqu'un pour avoir bu de l'alcool ou tué une personne ou commis des rapports sexuels illicites, etc.

Pourtant nombreux sont les irrespectueux envers la religion qui se comportent de cette façon tout en étant inconscient de la gravité de leurs actes. Quiconque félicite une personne auteur d'un acte de désobéissance ou d'une innovation ou d'une mécréance, s'expose à la colère d'Allah ».

L'interdiction de féliciter les infidèles pour leurs fêtes revêt la gravité dont parle Ibn al-Quayyim parce qu'elle implique la reconnaissance de leurs pratiques impies et leur agrément, même si le musulman impliqué n'entérine pas l'infidélité. Toujours est-il qu'il est interdit au musulman de reconnaître les pratiques impies et de féliciter leurs auteurs, car Allah le Très Haut ne les agréé pas.



A ce propos, il dit: « ..Si vous ne croyez pas, Allah se passe largement de vous. De Ses serviteurs cependant, Il n'agrée pas la mécréance. Et si vous êtes reconnaissants, Il l'agrée pour vous » (Coran,39 :7) et dit «Aujourd'hui, les mécréants désespèrent (de vous détourner) de votre religion: ne les craignez donc pas et craignez - Moi. Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous. « (Coran,5 :3)

Il est donc interdit de les féliciter à l'occasion de leurs fêtes, qu'il soient des collègues au travail ou pas.

S'ils nous félicitent à l'occasion de leurs fêtes , ne leur répondons pas, car leurs fêtes ne nous concernent pas et ne sont pas agréées par Allah le Très Haut. Elles constituent des innovations dans leur religion. A supposer qu'elles eussent un fondement légal, elles ont été abrogées par l'Islam apporté par Muhammad à toutes les créatures et à propos duquel Allah dit: « Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà parmi les perdants. »(Coran,3 :85)

Il est donc interdit au musulman de répondre à leur invitation à cette occasion, cela impliquant une participation plus grave que la simple présentation de félicitations.

En outre, il est également interdit aux musulmans d'imiter les infidèles en célébrant leurs fêtes, en échangeant des cadeaux, en distribuant des bonbons ou des repas ou en abandonnant le travail etc. conformément aux propos du Prophète (paix et bénédiction d'Allah soient sur lui): « .Quiconque cherche à ressembler à des gens leur est assimilable » Cheikh al islam IbnTaymiyya dit dans son livre intitulé: Isqtida assirat al moustaqim mukhalafata as-hab al dahim: « Les imiter dans certaines de leurs fêtes les rend contents de leurs pratiques vaines. Cette imitation peut même leur



donner l'idée d'essayer d'attirer les faibles, quand une occasion propice se présente .»

Quiconque se comporte de la sorte commet un pêché; qu'il le fasse par courtoisie ou par amitié ou pour d'autres raisons, car dans tous les cas, il s'agit de concession en matière de religion qui constitue un appui moral aux infidèles susceptibles de les rendre fiers de leur religion.

C'est à Allah qu'il faut demander de rendre les musulmans puissants grâce à leur religion, de les y raffermir et de leur donner la victoire sur leurs ennemis. Il est fort et puissant (voir le recueil des Fatawa et épîtres de Cheikh Ibn Uthaymine 3/369).